

# Le Petit Journal de Montbrison



## Au sommaire

<i>Elections municipales</i>	<i>Page 1</i>
<i>Compte rendu du Conseil</i>	<i>Page 2</i>
<i>Infos Mairie</i>	<i>Page 2 à 3</i>
<i>Domaine des Treilles</i>	<i>Page 4</i>
<i>Marché aux cardons</i>	<i>Page 4</i>

## MÉMENTO

- **Vendredi 13 décembre :**  
*Portes ouvertes au Domaine des Treilles*
- **Dimanche 15 décembre :**  
*Marché aux cardons*
- **Dimanche 22 décembre:**  
*Hiver*
- **Mercredi 25 décembre:**  
*Noël*
- **Mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2020:**  
*Jour de l'an*

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Chères Montbrisonnaises, chers Montbrisonnais,

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2020, c'est donc très bientôt.

Je voulais m'adresser directement à vous pour vous faire part de ma décision.

J'ai décidé de ne pas me représenter.

Cela fera 25 ans que je suis à la mairie, 6 ans adjoint et 19 ans maire.

Cela a été un honneur et un plaisir de servir ma commune et ses habitants.

La tâche n'a pas toujours été facile, vous vous en doutez, ni parfaite, mais elle a été passionnante et m'a apporté beaucoup. J'ai reçu autant que j'ai donné. C'est une expérience extraordinaire.

J'espère vous avoir apporté un peu aussi.

Cette tâche n'a pas été possible seule, je salue ici et remercie chaleureusement les conseillers des trois équipes municipales successives, tout le personnel avec qui j'ai travaillé et d'une manière générale toutes les personnes que j'ai pu côtoyer et qui m'ont apporté leur aide.

Mais j'aspire à la retraite, avoir du temps libre et la tête plus libre aussi ! Cependant, croyez-moi, la page n'est pas si facile à tourner. Mais comme on dit une page qui se tourne ce n'est pas le livre qui finit mais un nouveau chapitre qui commence.

Je continuerai bien sûr à m'intéresser à la vie de la commune mais d'un peu plus loin.

Chers habitants (es) de la commune, je vous remercie pour nos rapports cordiaux, je vous remercie, par votre confiance, de m'avoir permis de vous servir.

Vive Montbrison.

Ha j'oubliais, surtout n'hésitez pas à tenter l'expérience, entrez au conseil c'est très enrichissant.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 novembre à 18H30

**Secrétaire de séance :** Séverine MAILLOT

### Ordre du jour :

- Vote des tarifs
- Panneaux sécurité
- Personnel communal : assurance prévoyance et complémentaire santé
- Questions diverses.

### VOTE DES TARIFS

Le Conseil Municipal décide de n'augmenter aucun tarif en 2020 ni sur le budget général, ni sur le budget de l'eau.

### PANNEAUX SECURITE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision du Conseil d'implanter sur la commune des panneaux de sécurité.

Cette dépense est subventionnée par le département dans le cadre des amendes de police.

Le Conseil Municipal décide d'acheter un panneau attention enfant et des panneaux limite de vitesse à 50km/h.

### PERSONNEL COMMUNAL : ASSURANCE PREVOYANCE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la mise en concurrence faite par le CDG26 pour renouveler le contrat de Prévoyance. A l'issue de l'analyse des différentes offres, le CDG a retenu la société IPSEC. Elle indique ensuite qu'il revient donc maintenant au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adhésion à la convention de participation couvrant le risque Prévoyance par le CDG26 en fixant un montant de participation à verser aux agents et se prononcer sur les modalités de versement.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'option du maintien du Régime indemnitaire à 95% et de laisser les agents choisir quelles options ils souhaitent. Le Conseil Municipal décide de prendre en charge la prévoyance à hauteur de 50%.

### PERSONNEL COMMUNAL : COMPLEMENTAIRE SANTE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la mise en concurrence faite par le CDG26 pour proposer un contrat de complémentaire santé. A l'issue de l'analyse des différentes offres, le CDG a retenu la société IPSEC. Elle indique ensuite qu'il revient donc maintenant au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adhésion à la convention de participation couvrant la protection sociale.

Le Conseil Municipal décide de participer à hauteur de 40 % de la cotisation du salarié hors options famille, couple ou enfant qui ne sont pas prises en charge.

### QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de relier en registre les actes d'état civil pour assurer leur conservation.

Elle rappelle que deux devis avaient été demandés auprès des sociétés SEDI et DABON.

Le Conseil Municipal décide de faire réaliser les reliures par la société DABON qui avait déjà relié d'anciens registres et avait donné satisfaction.

La séance est levée.

Les Conseillers municipaux.

Le Maire.

## INFOS MAIRIE

### PROTECTION DES COMPTEURS EAU

A l'approche de l'hiver, nous rappelons aux abonnés au réseau d'adduction d'eau potable que l'entretien de leur compteur relève de leur responsabilité. En cas de gel, la fourniture et la pose d'un nouveau compteur sont à leur charge.

L'intervention devra être effectuée par un plombier agréé par la Commune.

### VIGILANCE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone sont principalement dues au dysfonctionnement

d'appareils de chauffage ou à une utilisation inappropriée d'un moyen de chauffage d'appoint. Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore, non irritant et donc indétectable sans appareil spécifique.

Les symptômes d'une intoxication sont des maux de tête, fatigue et nausée.

Les recommandations à respecter pour éviter une intoxication sont :

- Ne jamais utiliser de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion.
- Ne jamais utiliser pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage.
- Ne jamais obstruer les grilles de ventilation.
- Aérer quotidiennement votre habitation au moins 10 minutes par jour.
- Placer les groupes électrogènes impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En cas de soupçon d'intoxication :

- Aérer les locaux.
- Arrêter les appareils à combustion et évacuer les locaux.
- Appeler les secours en composant le 15,18 ou encore le 112.
- Obtenir l'avis d'un professionnel qualifié avant de réintégrer les locaux.

Pour plus d'informations veuillez vous rendre sur le site : [www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr)

### RESSOURCERIE VALREAS

**Le 6 décembre prochain, l'association Coup De Pouce ouvre « La Petite Ressourcerie » !**

Structure d'insertion créée en 1991, l'association Coup De Pouce accompagne des personnes en difficultés sociales et professionnelles. Pour ce faire, elle porte actuellement 4 actions d'insertion : 2 dispositifs d'accompagnement des bénéficiaires du RSA, 1 dispositif de mise à l'emploi, 1 centre d'hébergement d'urgence. Elle propose des emplois dits d'insertion favorisant le retour vers l'emploi durable. Elle porte notamment une Association Intermédiaire permettant de salarier des personnes et de les mettre à disposition de particuliers ou d'entreprises pour réaliser des missions d'entretien, de manutention, de jardinage...

Pour compléter ses dispositifs d'accompagnement, elle met en place une activité de ressourcerie, support à un Atelier Chantier d'Insertion, qui emploie 6 personnes du territoire, puis 8 en 2020.

Mise en œuvre à l'échelle de la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan, dont elle a reçu le soutien financier et technique, la ressourcerie participe à la réduction des

déchets ; elle collecte des objets dont leurs propriétaires souhaitent se défaire, trie, nettoie, répare et les vend à tout petit prix, pour leur donner une seconde vie. Elle se veut solidaire et ouverte à toutes et tous !

**Les ateliers de collecte et de valorisation « La Fabrique » de La Petite Ressourcerie sont situés à Coup De Pouce, au 57 cours Victor Hugo. Ils seront ouverts aux habitants qui souhaitent déposer leurs objets.**

**L'équipe de la ressourcerie démarrera les collectes d'objets le 20 novembre prochain, à l'atelier les mardis et jeudis matin, ainsi qu'en déchetterie tous les lundis après-midi à Valréas et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis après-midi de chaque mois à Grignan. La liste des objets qui seront collectés sera disponible dès le 10 novembre sur simple demande à l'association ou sur la page Facebook de la ressourcerie.**

**Quant à « La Boutique » de La Petite Ressourcerie, elle viendra animer dès le 6 décembre la rue de l'Hôtel De Ville, au n°35, et sera ouverte dans un premier temps tous les mercredis matin de 10h à 12h30 et les vendredis après-midi de 14h à 18h.**

**L'équipe de salariés prend ses fonctions début novembre et s'emploiera à mettre un coup de propre aux ateliers et au magasin et à aménager les espaces pour accueillir chaleureusement les habitants !**

Ce projet de ressourcerie a reçu le soutien de : la CCEPPG, le Département du Vaucluse, l'état à travers la DIRECCTE, l'ADEME et la Fondation FAPE EDF.

**Plus d'information :**

[www.facebook.com/LaPetiteRessourcerieValreas](http://www.facebook.com/LaPetiteRessourcerieValreas)

**Contact :** [ressourcerie.cdp@outlook.fr](mailto:ressourcerie.cdp@outlook.fr) - 04.90.37.41.27

### OBJET TROUVE

Un foulard ainsi qu'un collier ont été trouvés au prieuré après le concert des **Blacks Sheep**.

### ENEDIS COUPURE COURANT

Une coupure de courant est prévue le **Mardi 7 Janvier 2020 de 9h00 à 14h00.**

Les quartiers concernés sont :

- Quartier Fontbonau
- Route de Nyons
- Chemin du Prieuré
- Quartier Arron

## DOMAINE DES TREILLES

Le Domaine des Treilles est heureux de vous accueillir à sa  
**JOURNEE PORTES OUVERTES**  
**LE VENDREDI 13 DECEMBRE de 9H à 19H30**



Vous pourrez:

- déguster les cuvées spéciales : - vendanges tardives 2017.
- 100% syrah 2016
- goûter le foie gras, les pâtés et les magrets gersoises de la ferme de Baylac.

Patrice Mery – Domaine des Treilles – 2510 route de Valréas 26770 Montbrison sur Lez – Tel : 04-75-53-51-69  
 Port : 06-76-85-14-81 – Courriel : [domtreilles@aol.com](mailto:domtreilles@aol.com)

## MARCHÉ AUX CARDONS ET AUX TRUFFES

### Dimanche 15 décembre 2019

A 11 heures : vin chaud offert par la Commune et l'Amicale Montbrisonnaise



*12h Repas truffé :*  
*Omelette aux truffes*  
*Cardon truffé*  
*Brie truffé*  
*Dessert*  
*Café*  
 24€



*(Boissons non comprises, vins de nos producteurs locaux)*

*Toute la journée*

*Foie gras, huîtres, boudin, cardons, truffes, chocolat, marrons grillés, fruits secs, fromages,  
 vins, champagne, biscuits, santons, poteries, savons  
 Visite du Père Noël et ses friandises*

*Contact et réservation : 06-81-00-71-45*

*Les bénévoles qui souhaiteraient participer à cette manifestation seront les bienvenus.*

\*\*\*\*\*

Le club « La Souleïado » propose à tous ses adhérents pour le repas du marché aux cardons, une participation de 10€ sur le prix du menu. S'inscrire auprès de Christine Rambure au numéro ci-dessus.

Prochain numéro du petit journal le **mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2020**

**Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 23 décembre 2019 à 19h30**

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

Email : [redaction@petit-journal-montbrison.com](mailto:redaction@petit-journal-montbrison.com)

et consulter le petit journal sur site Internet : [www.petit-journal-montbrison.com](http://www.petit-journal-montbrison.com)

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC - [webmaster@petit-journal-montbrison.com](mailto:webmaster@petit-journal-montbrison.com) : Joël MAILLOT

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT